

Déclaration de l'UNSA Éducation

CTSD de l'Ardèche du 03 septembre 2015



Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons pour ce CTSD de rentrée, commencer en reprenant les propos que l'Unsa-Education avaient tenus lors des instances des 7 et 10 avril dernier. Au nom de notre Fédération, nous avons souligné que la carte scolaire présentée était contrainte et qu'elle ne pourrait répondre à tous les enjeux posés par la Refondation de l'Ecole dans notre département.

En effet, la reconstruction des Rased, l'évolution volontariste du dispositif plus de maitres que de classe, la mise en place de décharges de direction en attente ou leur augmentation prévue par les chantiers métiers au ministère, la création de moyens supplémentaires de remplacement y compris pour la formation continue, sont autant de signes positifs attendus par les enseignants et au-delà, par toute la communauté éducative du département. Ces leviers d'un meilleur service public d'éducation en Ardèche nécessitent des dotations plus importantes.

Avec des moyens à la hauteur des enjeux ardéchois, la Refondation peut, y compris dans notre département, répondre aux espoirs que la société porte pour son Ecole.

Néanmoins, si les moyens attribués à l'Ardèche restent insuffisants, à l'Unsa-Education, nous ne considérons pas que rien n'a changé. Et nous ne mettons pas dans le même sac une politique qui retirait nationalement des postes par centaines et une autre qui veut donner à l'école primaire des lettres de noblesse par le biais de la Refondation.